

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE DIX HUIT et le 20 SEPTEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 14 SEPTEMBRE 2018, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mmes Viviane LOUME-SEIXO - Axelle VERDIERE-BARGAOU, Adjoints - Mmes Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - M. Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : - M. Francis PEDARRIOSSE - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mrs Bruno CASSEN - Jesus SIMON

#### POUVOIRS :

- M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR
- M. le Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE
- M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT
- M. Jesus SIMON donne pouvoir à Mme Nicole COUTANT

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

### **OBJET : CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE A DAX : PROGRAMME, PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Un projet ambitieux de lecture publique

Depuis 2015, la ville de Dax s'est engagée en faveur d'une politique de lecture publique solide et attractive, comme en témoignent les dernières évolutions de la bibliothèque : extension des horaires d'ouverture le midi, en soirée et le dimanche ; gratuité de l'inscription pour les habitants du Grand Dax et les moins de 18 ans ; nouvelles collections (mangas, DVD, livres lus...) ; mise en service d'un nouveau catalogue en ligne...

Pour donner sa pleine mesure à ce projet renouvelé de lecture publique, la construction d'une nouvelle médiathèque, équipement de référence sur le territoire de Dax, est un chantier prioritaire.

En effet, la bibliothèque actuelle, rue du Palais, présente des contraintes qui ne lui permettent plus de remplir son rôle et ses missions de manière satisfaisante. Le bâtiment est vétuste : étanchéité, solidité des planchers et de la charpente, isolation, accessibilité... Sa superficie contrainte laisse peu de place pour répondre à la diversité des pratiques culturelles et de loisirs (850m<sup>2</sup> au lieu des 1 500m<sup>2</sup> recommandés par le ministère de la Culture et de la communication). Les espaces n'ont pas la souplesse et l'adaptabilité requises pour donner envie aux usagers de s'attarder et faire de la bibliothèque un lieu de vie. Cette situation engendre une fréquentation de l'équipement et un taux d'inscrits inférieurs aux moyennes nationales.

### Localisation de la future médiathèque

Les études menées depuis 2015 sur le site actuel de la bibliothèque, au sein de l'hôtel Neurisse, ont mis en évidence un faisceau de contraintes orientant le choix vers un emplacement mieux adapté à la future médiathèque. Celle-ci sera construite au sein du parc Maurice Boyau sur le périmètre comprenant actuellement le Jai Alai, ses vestiaires et les anciens bassins des piscines municipales. Ce site occupe une position stratégique en cœur de ville et offre un potentiel important dans sa proximité avec les équipements sportifs, urbains et paysagers qui l'environnent (stade, arènes, crèche des Girafes, hôpital, parc Théodore Denis...). Située en cœur de ville, avec des facilités de parking, la médiathèque remplira pleinement son rôle d'équipement public de proximité.

Le futur équipement sera conçu pour permettre le déploiement d'une médiathèque ouvrant sur un auditorium, des ateliers, un espace de petite restauration, ainsi qu'un jardin intérieur. Il favorisera la mise en œuvre pleine et entière d'un nouveau projet d'établissement, prenant en compte la diversité des pratiques culturelles et permettant à chacun de se cultiver, de se former et de se distraire.

### Une médiathèque au service des habitants

Le nouveau projet d'établissement s'organise autour de principes fondateurs :

Ouvrir grand, ouvrir mieux : la médiathèque garantira la plus grande liberté d'accès à la culture, à l'information et aux loisirs en proposant des horaires d'ouverture souples et adaptés aux rythmes des habitants, ainsi que des services facilitant la vie des usagers.

La médiathèque, plateforme de services et carrefour des publics : la médiathèque encouragera l'échange et la transmission de tous les savoirs en proposant des espaces d'ateliers (numériques, créatifs...), d'animations et de convivialité destinés à favoriser l'épanouissement, l'émancipation, l'éducation et la formation individuelle et collective.

Une priorité autour de la jeunesse : la médiathèque sera conçue pour devenir un lieu familier et identifié par les familles, les enfants, les adolescents et les jeunes, dans le cadre de leurs loisirs ou de leurs études.

Une nouvelle façon de concevoir la relation à l'utilisateur : la médiathèque favorisera la rencontre et l'interaction entre les publics et les collections par un travail quotidien de médiation mené par les bibliothécaires.

Une médiathèque qui rayonne sur le territoire : les modes de vie entraînent une part importante de la population à se déplacer quotidiennement à Dax, la médiathèque s'adressera à tous les actifs, lycéens, étudiants qui voudront profiter de ses services. Des liens importants seront noués avec la médiathèque du village Alzheimer.

### Détail de l'opération

Concrètement, les travaux comprendront la construction d'un bâtiment neuf pour la médiathèque, d'un parvis et d'un jardin.

Au regard de ces évolutions apportées au projet médiathèque, le nouveau programme mené avec le cabinet Abcd rend caduc le programme approuvé par la délibération du 24 septembre 2015.

### Plan de financement

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 7 311 582 € HT, soit 8 773 898 € TTC.

L'ensemble des partenaires (DRAC Nouvelle-Aquitaine, région Nouvelle-Aquitaine, conseil départemental des Landes) suit attentivement le projet dacquois depuis plusieurs années. Soucieux du maillage territorial en matière de lecture publique, il accompagne financièrement les collectivités qui se dotent d'équipement structurant.

Des subventions seront sollicitées auprès de ces partenaires pour une dépense d'opération subventionnable à hauteur de 6 773 397 € HT, correspondant au coût de construction de la médiathèque.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE DR STEPHANE MAUCLAIR, PREMIER MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 33 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE, celle de Mme Nadine PEYRIN et 1 ABSTENTION, celle de M. Alexis ARRAS**

APPROUVE le programme de travaux et le coût de l'opération estimé à 7 311 582 € HT, soit 8 773 898 € TTC,

APPROUVE le plan de financement détaillé en pièce jointe,

SOLLICITE les subventions à leur taux maximum auprès des organismes précités,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20180920-2a-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Dax  
Conseillère Régionale Nouvelle-  
Aquitaine**

*Affichée le : 24 Septembre 2018*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».